



**NOUVEL ELAN N° 36**



# *Meilleurs voeux 2009*

## *INVITATION*

**Monsieur le Maire  
Et le Conseil Municipal**

**sont heureux de vous inviter  
aux vœux de la Municipalité le**

**Vendredi 16 Janvier 2009**

**À 19h00**

**Espace Pierre Eschard  
Place du Lieutenant Lehoucq**



**Lors de cette réception,**

**Nous nous souviendrons du 40<sup>ème</sup> anniversaire  
de la première greffe du cœur en Europe  
en présence du Professeur Christian CABROL.**

**Le Professeur Christian CABROL et son épouse Bérengère remettront  
à Monsieur le Maire Jean-Claude BERAUX  
l'insigne du Chevalier de l'Ordre National du Mérite .**

# CONCOURS

## Les illuminations de Noël

Notre village s'est paré des illuminations pour les fêtes de fin d'année .

Pendant ces fêtes, la Communauté des Communes du Canton de Charly sur Marne  
et la Municipalité organisent,  
comme chaque année, un concours qui récompensera  
les habitations du territoire les mieux décorées.

Les lauréats seront récompensés au cours de la cérémonie des vœux du 16 janvier 2009.  
Nous encourageons les habitants et les commerçants de Chézy-sur-Marne  
à décorer leurs façades et vitrines.  
Ils participeront ainsi aux concours et donneront au village cet air de fête  
si particulier à l'approche de Noël.

## 35ème anniversaire du Jumelage CHEZY-HARZE

A l'occasion de cet anniversaire, la Municipalité organise  
une réception **les 23 et 24 mai 2009.**

Nos amis Harzéens et la Fanfare allemande de ULSENHEIM  
seront nos invités.

Courant janvier, vous recevrez un questionnaire concernant  
l'hébergement de nos amis belges.

Nous vous remercions par avance de votre participation  
à ces festivités.

Un programme des animations avec l'ensemble des associations  
guernouillates est en cours d'élaboration.





# ELECTIONS

La Mairie invite toutes les personnes nouvellement installées dans la Commune à se présenter au secrétariat pour la mise à jour du fichier population.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

**Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous faire inscrire sur les listes électorales de la Commune.**

Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter à Chézy-sur-Marne en 2009, exception pour les jeunes qui auront 18 ans à la date de l'élection.

## RESSORTISSANTS DES ETATS MEMBRES DE L' UNION EUROPEENNE

Inscription en Mairie avant le 31 décembre 2008 pour le vote des élections Européennes de juin 2009.

---

# ORDURES MENAGERES

## COLLECTE DES BACS JAUNES POUR 2009

Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des bacs jaunes, les mercredis des semaines impaires :



	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
<b>Jours</b>	14-28	11 - 25	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17

	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Décembre</b>
<b>Jours</b>	1 <sup>ER</sup> - 15 - 29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30

## COLLECTE DES BACS VERTS POUR 2009

Le bac vert est collecté tous les mercredis. Veuillez faire attention de ne pas mettre de végétaux, gravats, verre, papier, sous peine de refus de votre bac lors de la collecte.

***N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille au soir du jour de ramassage !!***



## TRAVAUX DE LA PLACE

La réserve incendie a été creusée le 31 octobre, la coque de béton devait être installée le 4 novembre 2008.

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, la livraison des éléments en béton préconstruit a été différée de trois semaines.

Nous avons conscience des nuisances créées, et nous profitons pour rappeler que les sens de circulation des voitures doivent être rigoureusement respectés pour la sécurité de tous (flux, vitesse, affaissement..)

En raison des fêtes de fin d'année, l'ossature et la charpente du bâtiment seront posées à partir du 05 janvier, les travaux de voirie reprendront également à cette date.



## MAINTIEN DES CONTRIBUTIONS COMMUNALES AUX SERVICES DEPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS

Ces contributions communales devaient prendre fin au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commission des lois de l'Assemblée Nationale du 21 octobre 2008 a décidé de les pérenniser avec une augmentation annuelle selon l'indice des prix à la consommation.

Pour notre commune, le montant de cette contribution est de 27.262,66 euros- soit une somme de 20,61 euros par habitant

### OBJETS PERDUS

Vous avez perdu des clés, des lunettes ou autre objet ??

Veuillez vous adresser  
Au secrétariat de Mairie



Exceptionnellement  
le secrétariat de Mairie  
sera fermé les

**Vendredi 26 décembre 2008**  
Et  
**Vendredi 02 janvier 2009**

Prochainement  
Ouverture du site internet  
officiel de la Mairie de  
Chézy-sur-Marne

[www.mairie-chezysurmarne.fr](http://www.mairie-chezysurmarne.fr)